



L'INTERVIEW DU PRÉSIDENT DE L'ADEC

Jean Zuccarelli : "programmer le développement numérique du territoire"

Après les conclusions du premier Baromètre Corse Numérique, Jean Zuccarelli conseiller exécutif et Président de l'ADEC va poursuivre le développement numérique de l'île via un ambitieux programme axé sur les infrastructures, les services, les usages. Car l'accès à l'ADSL, si vital aujourd'hui, n'est qu'un premier pas vers un maillage de toute la Corse qui sera alors équipée de multiples points de connection au "Très Haut Débit numérique".



Qu'a révélé Baromètre Corse Numérique chargé de mesurer la pénétration des TIC dans les différentes couches socioprofessionnelles de la Corse ?

« Ce premier Baromètre réalisé en Corse dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication met en évidence plusieurs tendances. Dans les ménages, une forte appétence pour les TIC et globalement un bon niveau d'équipement par rapport au niveau national. A noter une fracture numérique liée à l'âge se manifestant après 45 ans, s'aggravant dès 60 ans. Pour les entreprises, malgré un bon niveau d'équipement, il faut désormais axer les efforts sur les usages. Pour les collectivités locales, notamment les communes, le bilan est mitigé. Si le niveau d'équipement y est bon, on notera toutefois un déficit de services numériques apportés au public. Les très petites communes moins bien équipées s'éloignent peu à peu des problématiques TIC. Dans l'industrie touristique, à noter la forte appétence des OT vis à vis du numérique même si les services offerts restent avant tout infor-

matifs. Et un clivage important dans l'appropriation des TIC entre l'hôtellerie, les campings et les prestataires d'activité d'une part alors que les bars restaurants et autres d'hébergements sont peu enclins à rattraper leur retard. Globalement, il y a une forte pénétration de l'accès haut débit et téléphonie mobile dans tous les secteurs. »

Ces tendances vont-elles influencer la politique numérique que vous mettrez en œuvre ?

« J'entends tirer les enseignements des éléments restitués par ce baromètre afin d'ajuster la politique de la CTC. Il donne un état des lieux du numérique en Corse et sera suivi d'un second qui me permettra de dégager les tendances fortes du développement numérique de l'île dans les 3 domaines clés que sont les infrastructures, les services et les usages numériques. Un premier axe de travail consistera à réduire toutes les formes de fracture numérique auxquelles la société corse est confrontée. »

Avez-vous des chantiers en cours dans les 3 domaines évoqués ?

« En matière d'infrastructure, je citerai la construction par notre délégataire de service public de 52 NRA ZO sur le territoire permettant de desservir 2000 foyers jusqu'ici privés d'accès ADSL haut débit. La négociation avec les candidats pour l'exploitation du câble sous marin Corse/continent, lequel permettra de sécuriser la desserte numérique de l'île, de diminuer le coût des liaisons et favorisera l'arrivée de nouvelles offres. En matière de services numériques, je pense à l'Espace Numérique de Travail que nous avons acquis pour l'ensemble des lycées et collèges de Corse. Il s'agit d'un espace collectif de travail ouvert aux enseignants, aux parents, aux élèves et à tous ceux qui le souhaitent. Sont concernés 24 000 élèves et 55 000 familles. Cinq établissements pilotes démarrent début novembre. Enfin concernant les usages, je m'intéresse aux 30 Points d'Accès Multimédia P@M répartis sur l'ensemble du territoire insulaire,

dotés d'animateurs qualifiés, et qui constituent un excellent dispositif de promotion des TIC. »

Au delà de ce qui est déjà engagé, avez-vous quelques axes de travail en préparation ?

« Considérant que le numérique est un levier du développement économique social et culturel de l'île, des actions fortes ont été initiées. En matière d'infrastructures, il s'agit du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique de la Corse pour préparer notre île aux enjeux du développement du très haut débit. L'élaboration de ce schéma directeur qui devrait débiter avant la fin de l'année associera largement l'ensemble des composantes de la société insulaire et fera émerger des projets éligibles au Grand Emprunt. Il est important par ailleurs d'intégrer la problématique d'offres « haut débit et très haut débit » dans nos zones d'activité afin de pouvoir y attirer des entreprises fortement innovantes.

Dans le domaine des services numériques, l'accent va être mis sur la structuration de l'offre de service numérique et notamment la filière des entreprises TIC insulaires. Une étude est en cours afin d'identifier le poids économique de la filière ses forces et ses faiblesses. Parallèlement, s'est engagée une réflexion sur la création d'une place des marchés publics dématérialisée afin que nos entreprises puissent y trouver sur un site unique l'ensemble des marchés publics des collectivités et institutions publiques insulaires. Il est indispensable enfin de se pencher sur l'effet levier que pourrait avoir le numérique en matière sociale et solidaire. »

Propos recueillis par Liliane Vittori.